



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Eure-et-Loir

CC DES PORTES EURÉLIENNES

27 AOUT 2018

D'ÎLE-DE-FRANCE

Chartres, le 21 aout 2018

Communauté de Communes des Portes
Euréliennes d'île de France
Madame La Présidente
Madame Françoise RAMOND
6 Place Aristide Briand
28230 EPERNON

Département Développement des Entreprises

DOSSIER SUIVI PAR Tony ANDRE
Nos Réf. : TA/CS – 47-18

Madame La Présidente,

Par votre courrier reçu le 26 juillet dernier, vous soumettez à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir, un projet de PLU de la commune de Villiers le Morhier arrêté le 14 juin 2018.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir émet un **avis favorable** au projet présenté par votre communauté de communes les Portes Euréliennes d'île-de-France.

Je vous prie de croire, Madame La Présidente, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur

Tony ANDRE



Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir

24 boulevard de la Courtille - 28000 Chartres - Tél. : 02 37 91 57 00 - Fax : 02 37 91 57 02